



Lettre de l'équipe municipale n° 17



Séance du vendredi 4 décembre 2015 à 20h

Absents excusés : Jacques VERNE (procuration à Alain CHAPOT), Colette PERIER (procuration à Laëtitia TEXIER) et Laëtitia ANDRE (procuration à Chantal YVOREL).

Monsieur le Maire débute la réunion en proposant à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ET DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Ces deux documents élaborés en vue d'être utilisés en cas de crise sont approuvés par le conseil municipal. Leur mise en application sera effective au 1^{er} janvier 2016 par arrêté du Maire. Ces documents seront à la disposition de tous en mairie.



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

Le bilan de la concertation sur les risques miniers, qui concernent la commune de Sainte-Foy-l'Argentière et pour partie les communes de Souzy et de Saint-Genis-l'Argentière, a fait l'objet d'une réunion en Préfecture le 28 octobre.

Les différents risques (effondrements, échauffements, glissements et écroulements rocheux, tassements, émission gaz de mine) ont été répertoriés et une carte de zonage règlementaire a été établie.

Une réunion publique de présentation du projet de règlement et la carte de zonage aura lieu mercredi 13 janvier à 18h30 en mairie de Sainte-Foy-l'Argentière



REVISION DES TARIFS POUR 2016

Le conseil municipal a débattu des divers tarifs communaux à appliquer pour 2016. Vous trouverez ci-après un tableau récapitulatif des tarifs modifiés (tous les autres restent inchangés et sont consultables en mairie).

Objet	Tarif 2015	Tarif 2016
Droit de place pour les forains (vogue)	Selon le manège	+ 5 € pour chaque manège
Concessions cimetièrre		
Pour 50 ans	350 €	390 €
Pour 30 ans	215 €	240 €
Columbarium	740 €	750 €
Assainissement		
Branchement neuf (raccordement)	600 €	700 €
Redevance part abonnement	24 €	25 €
Redevance part au m3 d'eau consommé	0,90 €	0,92 €

Les aides aux familles (centre de loisirs, après-midi sportif) restent inchangées : 3,50 € par jour et par enfant.

Idem pour les enfants du primaire pour les séjours en classe de neige, découverte ...

A noter que le conseil a validé la demande formulée par l'école Sainte-Marie (projet classe découverte du 9 au 13 mai 2016) ; 14 enfants de notre commune sont concernés. La subvention sera de 64,75 € par enfant présent à ce séjour.

La convention de fourrière avec la société protectrice des animaux (SPA) est reconduite moyennant un montant forfaitaire d'indemnité de 0,28 € par an et par habitant.

Nous rappelons à cette occasion que la divagation des animaux est interdite ; tout animal divagant est susceptible d'être attrapé et emmené à la SPA de Brignais.



RENOVATION SALLE DES SPORTS ET CREATION D'UNE HALLE

La législation nous a imposé de faire réaliser une étude de sol pour la construction de la halle. Celle-ci a été réalisée par la société FONDATEC pour un coût de 1 688.50 € HT et le rapport a été concluant.

Le permis de construire est en cours d'instruction.

L'appel d'offre pour les différents lots a été lancé. Le choix des entreprises à retenir est à l'étude.



PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

La réunion d'information pour les élus a eu lieu le 30 novembre à Sainte-Foy-l'Argentière ; il y a eu beaucoup de participants, ce qui prouve que l'avenir de notre territoire inquiète et mobilise.

Le cabinet K.P.M.G. (mandaté par le SIMOLY pour effectuer l'étude de regroupement) a présenté une synthèse sur les compétences de chaque communautés de communes, sur leurs impositions, leurs capacités financières ... et une projection de l'avenir en cas de regroupement de Chamousset en Lyonnais, Hauts du Lyonnais et Forez en Lyonnais.

Le regroupement engendrera forcément plusieurs modifications : compétences et taux d'impositions identiques, suppression de certains syndicats (SIVOS, SIVU des Rossandes, SIMOLY).

Après un premier projet de découpage du préfet plutôt sensible à un regroupement Chamousset en Lyonnais et Hauts du Lyonnais, celui-ci a émis un nouveau rapport sur la pertinence de rattacher également Forez en Lyonnais (soit le territoire actuel du SIMOLY).

La commune de Saint-Genis-l'Argentière donne à l'unanimité un avis favorable pour un regroupement des trois communautés de communes précitées, à cheval sur Rhône et Loire.

En février 2016, le préfet nous adressera un nouveau rapport et le préfet de la Loire aura peut-être aussi affiné le sien.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Conseil d'école

Ont été élus délégués des parents au conseil d'école : Virginie MASSE, Angélique BISSARDON, Viviane BLANQUET, Aurélien JUDES, Annick MOREL et Elodie GEOFFRAY. Pendant les travaux de la salle des sports, les élèves utiliseront soit la salle des fêtes soit la salle de l'entrée du village pour l'éducation sportive.

T.A.P.

Le règlement concernant les grandes sections a changé en ce qui concerne le rendu aux parents.

Deux animateurs des Temps d'Activités Périscolaires vont suivre une formation « faire face aux situations de conflits » les 21 et 22 décembre prochains.

Commission Tourisme/ VTT

Richard TRUCHET donne un compte rendu de la dernière réunion qui traita du « sentier Montaigne », du balisage des circuits VTT et des points d'accueil « camping-car ».

Commission personnes âgées

La commission a travaillé sur la préparation des colis de Noël qui seront remis samedi 19 décembre à partir de 15 heures à la salle des fêtes aux personnes âgées de 70 ans et plus.

SIVOS

Karelle RICHARD-ZACHARIE donne un compte rendu de la réunion du syndicat à vocation scolaire du collège Val d'Argent de Sainte-Foy-l'Argentière du 5 novembre. 454 élèves fréquentent l'établissement ; 34 sont domiciliés dans notre commune

Conseil Jeunes

La commune a accepté de remettre au Conseil Jeunes une clé des locaux de la salle entrée du village afin que le groupe puisse se réunir et travailler sur de futurs projets. Cette mise à disposition se fait dans des créneaux horaires bien définis en fonction aussi des autres occupants des locaux.

Commission Information

La commission a terminé la mise en forme et contenu du site internet qui remplacera le blog très prochainement.

Il vous informera de l'actualité du village (vie scolaire, vie municipale, associations, tourisme, infos pratiques) et des évènements à venir.

Solidarités actives

Le relais service public Chamousset en Lyonnais est à la disposition de tous pour la formation BAFA, aide pour établir un curriculum vitae, accès et formation au numérique, médiation familiale ...

Un groupe composé de professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, infirmiers ...) travaille actuellement avec les élus pour éviter que notre région devienne un désert médical ; plusieurs pistes sont à l'étude : aide à l'installation, centre de santé, secrétariat centralisés ...

Cohabitation randonneurs – agriculteurs

Johan Aubanel donne un compte rendu de la dernière rencontre (27 novembre) qui a réuni représentants des agriculteurs locaux, de Chamousset en Lyonnais, de la chambre d'agriculture et de la commune, à propos des problèmes rencontrés par les exploitants agricoles avec des promeneurs, vététistes, quads ... (barrières non refermés, violation de propriété privée, conduite dangereuse avec les animaux, pénétration dans les champs en voiture ...).

Les agriculteurs demandent une aide financière à la mairie afin d'installer des panneaux signalétiques prévenant les randonneurs de la proximité d'une exploitation agricole, donnant quelques informations sur le risque avec les animaux et la conduite à tenir.

Le conseil accepte, après un vote au scrutin secret (15 votants, 11 voix Pour, 4 voix Contre) de prendre en charge une dépense à hauteur maximale de 3 000 € pour la réalisation d'une signalétique appropriée et résultant d'une collaboration constructive ; de leur côté, les agriculteurs s'engagent à prendre en charge une signalétique complémentaire (achats et mise en place de petits panneaux, poignées pour fils amovibles).

Avec du bon sens et une volonté commune de faire avancer les choses, il doit être possible de résoudre les problèmes dans le calme et la sérénité.



INFORMATIONS DIVERSES

Amendes de police

La commune accepte la dotation de 9 731 € attribuée au titre de la répartition 2015 du produit 2014 des amendes de police relatives à la circulation routière. L'aide financière est attachée au projet s'y rapportant : travaux de mise en sécurité des piétons rue des lavandières.

Travaux à l'église

Le conseil accepte à l'unanimité de prendre en charge les travaux de désamiantage de la chaufferie (devis entreprise EBM pour 6.630 € HT), de mise aux normes électriques (devis Dominique DEMONTROND pour 1.109 € HT), de réalisation d'un plafond coupe feu (devis Franck BONNARD pour 1.750 € HT) et l'installation d'une chaudière gaz (devis David PONCET pour 17.689 € HT).

La dépense totale soit 32.613,60 € TTC sera inscrite au budget 2016 ; les travaux seront engagés dès la fin janvier.

Travaux à la Parlière

Les employés communaux ont procédé à l'arrachage des cotonéasters le long de la route départementale (séparation chaussée et allée piétonnière) ; la mise en place de gravier puis la plantation de quelques charmilles termineront cet aménagement engagé pour diminuer les charges d'entretien.

Eclairage public

Pour le compte du syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) l'entreprise INEO procède actuellement au remplacement des luminaires ballons fluorescents au lotissement les vignes

Calendrier des fêtes et manifestations 2016

Mis au point après une réunion en mairie le 2 décembre avec toutes les associations concernées, il est joint au présent courrier.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu **vendredi 15 janvier 2016 à 20 h en mairie**

Le conseil municipal vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr
Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

AUTRES INFORMATIONS

Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale, pour être prises en compte le 1^{er} mars prochain, doivent être déposées en mairie le 31 décembre au plus tard.

Une démarche rapide, simple et facile.

Le secrétariat sera exceptionnellement ouvert au public jeudi 31 décembre 2015 de 9 à 12 heures.

Secrétariat de la mairie

Il sera fermé au public en raison de congés les semaines 52 et 53 soit du 21 au 31 décembre 2015. Réouverture lundi 4 janvier 2016 à 14h.

Concours de belote

Le club de l'amitié organise son traditionnel concours de belote mardi 29 décembre à 14h à la salle des sports. Toutes les doublettes sont primées.

Projet intergénérationnel

Amandine GRIZONNET, secrétaire adjointe de l'association JAQUADI tiendra à compter de 2016 une permanence une fois par mois. Pour des moments conviviaux autour de jeux (vos cartes et jeux de société seront les bienvenus) ou de lecture.

Toutes les générations pourront se retrouver, et en particulier les enfants et les seniors.

Cette permanence ne fera en aucun cas office de garderie, elle sera basée sur le bénévolat, sans limite d'âge.

A noter que les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents.

Voici le planning mis en place avec la collaboration de Christiane BASSET, présidente du club de l'amitié :

Mardi 22 décembre 2015 : salle de l'amitié 14h/17h

Mercredi 13 janvier 2016 : jeux de société à la salle annexe de la cantine 14h/17h

Mercredi 10 février 2016 : lecture à la bibliothèque 15h/16h

Mercredi 16 mars 2016 : jeux de société à la salle annexe de la cantine 14h/17h

Samedi 9 avril 2016 : lecture à la bibliothèque 11h/12h

Mercredi 18 mai 2016 : jeux de société à la salle annexe de la cantine 14h/17h

Mercredi 15 juin 2016 : lecture à la bibliothèque 15h/16h

Classes en 6

En vue d'organiser la fête des classes en 6 l'an prochain (date à définir) une réunion préparatoire est proposée à toutes les personnes concernées jeudi 17 décembre à 20h à la maison de l'amitié.

Pour mettre au point cette journée de rencontre et d'amitié entre décades, il est indispensable qu'il y ait une équipe dynamique et volontaire pour orchestrer cette manifestation.

Les saint genoïses de la classe en 6 sont cordialement invités à cette première réunion.

Recrudescence des vols

La commune déplore actuellement une recrudescence des vols. Nous appelons la population à la plus grande vigilance durant ces mois d'hiver et vous invitons également à signaler à la gendarmerie tout mouvement suspect que vous pourriez remarquer dans votre voisinage.

Déchets verts

L'association « la ruche de l'écologie » nous rappelle l'interdiction de brûler à l'air libre des déchets ménagers et industriels. Une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non-respect de cette interdiction.

Les déchets verts (les tontes de pelouses, les tailles des haies et arbustes, l'entretien des massifs floraux ...) sont considérés comme déchets ménagers ; outre les troubles de voisinage, le brûlage des déchets verts est émetteur de polluants dangereux pour la santé et a un impact non négligeable sur la qualité de l'air (le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que 6 000 kms parcourus par une voiture – source www.air-rhonealpes.fr).

Alors pensez aux alternatives : compostage, broyage des végétaux, portage en déchetterie ...

Il appartient à tous de participer à la réduction des activités polluantes et à l'amélioration de l'air.

Rappel : déchetterie des Auberges ouverte du lundi au jeudi de 14 à 17h30 – le vendredi de 8 à 12 h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9 à 12h30 et de 13h15 à 16 h (Tél. 04 74 70 21 48).

Message de l'Amicale des sapeurs pompiers de Sainte-Foy-l'Argentière

Suie à une erreur de notre imprimeur, quelques rares personnes peuvent avoir eu un calendrier identique à celui de Sainte-Foy-l'Argentière mais avec une photo de groupe de la caserne de ... Saint Vincent des Landes.

Si vous êtes concernés, merci de contacter un des pompiers ci-dessous afin qu'il vous remette un nouveau calendrier :

Franck DRIVON 06.17.60.61.95.

Cédric PERIER 06.62.34.63.33.

Laurent PONCET 06.87.44.00.80.

Alexandre GERIN 06.70.72.03.95.

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée

Chorale adulte

Vous aimez chanter en toute convivialité et dans la bonne humeur Alors venez rejoindre le groupe vocal dans la salle entrée du village à Saint-Genis soit les lundis (20h15 - 21h45) ou les jeudis (14h15 - 15h45). N'hésitez pas à contacter Cécile PIEPLU au 06.16.18.07.98.

Mission locale

Cette association apporte un accompagnement social et professionnel pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Son intervention va de la recherche d'emploi à des problématiques liées au logement, à la santé, à la mobilité ou à la formation. Quatre conseillers reçoivent les jeunes sur Saint Laurent de Chamousset, l'Arbresle, Sain Bel ...

En 2014, sur 270 jeunes accompagnés, 99 ont accédé à un emploi et 58 sont partis en formation. La mission locale c'est aussi des ateliers proposés pour aider à créer un CV, une lettre de motivation, découvrir des métiers...

Vous pouvez les contacter au 04 74 05 00 30 ou sur contact@missionlocale.org

A.D.M.R.

Présente sur les communes de Chamousset en Lyonnais, l'aide à domicile en milieu rural peut aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles en offrant des services :

- pour les personnes âgées et les personnes handicapées (aide à domicile pour les toilettes, préparation de repas, aide au ménage, repassage, téléassistance ...)**
 - pour les familles suite à un évènement (grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, décès, séparation)**
 - temps collectifs pour lutter contre l'isolement ou actions de soutien à la parentalité**
- N'hésitez pas à les contacter au 04 74 70 59 76 ou au 04 74 72 60 55 pour l'ADMR familles.**

Parallèlement, l'ADMR SOINS A DOMICILE peut intervenir (7j/7) pour des soins pris en charge à 100% pour la sécurité sociale sur prescription médicale. Vous pouvez les Contacter au 04 74 70 54 78.